



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 18356

Numéro SIREN : 804 388 627

Nom ou dénomination : HOMUNITY

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2017 sous le numéro de dépôt 80570



1708065401

DATE DEPOT : 2017-08-03

NUMERO DE DEPOT : 2017R080570

N° GESTION : 2014B18356

N° SIREN : 804388627

DENOMINATION : HOMUNITY

ADRESSE : 11 rue François Ponsard 75116 Paris

DATE D'ACTE : 2017/06/14

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET S
NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

14 1818356

HOMUNITY

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
3 AOUT 2017
Sous le N° : 

Société par actions simplifiée au capital de 20.542 euros
Siège social : 11 rue François Ponsard – 75016 Paris
RCS Paris 804 388 627
(la « Société »)

15/08/17
(OC + NZ)

2080570

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 14 JUIN 2017

La société HOMMING représentée par Monsieur Quentin ROMET est l'unique actionnaire de la société HOMUNITY. Le président de la société HOMUNITY est Monsieur Quentin ROMET.

La société HOMUNITY, société par actions simplifiée au capital de 20.542 euros, dont le siège social est situé au 11 rue François Ponsard – 75016 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 388 627 (ci-après, la « Société ») tient son Assemblée Générale au 26 Boulevard Biron - 93400 Saint-Ouen.

Sont présents :

- Monsieur Quentin ROMET, président de la société HOMMING, et président de la société HOMUNITY.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Quentin ROMET, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Charles Teytaud en tant que Directeur Général Délégué ;
- Nomination de ACR-ADC - Cabinet PIERQUIN, 18 rue Edmond Pierrot 08000 WARCQ, représenté par Jean Bernard Pierquin en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société ;
- Nomination de SAS Cabinet Bernard Pierquin, 41 boulevard Lucien Pierquin 08000 WARCQ en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société ;
- Suppression du Conseil de Surveillance ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

(Nomination de Charles Teytaud en tant que Directeur Général Délégué)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de nommer Monsieur Charles TEYTAUD Directeur Général Délégué.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

(Nomination de ACR-ADC - Cabinet PIERQUIN en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société)

L'Assemblée Générale nomme, pour une durée expirant à la date de réunion de l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de la Société pour l'exercice devant se clore le 31 décembre 2022, ACR-ADC - Cabinet PIERQUIN, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 18 Rue Edmond Pierrot, 08000 Warcq, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sedan sous le numéro 351 532 528, en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société.

ACR-ADC - Cabinet PIERQUIN a préalablement indiqué qu'il accepte ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société et qu'aucune disposition légale, réglementaire ou qu'aucun contrat ne lui interdit d'exercer les fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société.

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

(Nomination de SAS Cabinet Bernard Pierquin en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société)

L'Associé Unique nomme, pour une durée expirant à la date de réunion de l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de la Société pour l'exercice devant se clore le 31 décembre 2022, SAS Cabinet Bernard Pierquin, société par actions simplifiée, dont le cabinet est sis 41 boulevard Lucien Pierquin 08000 Warcq, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sedan sous le numéro S29 343 972, en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société.

SAS Cabinet Bernard Pierquin a préalablement indiqué qu'il accepte ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de la Société et qu'aucune disposition légale, réglementaire ou qu'aucun contrat ne lui interdit d'exercer les fonctions de commissaire aux comptes suppléant de la Société.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION
(Suppression du Conseil de Surveillance)

En conséquence de la restructuration de la société, et la constitution d'une holding dénommée HOMMING, il est décidé d'éliminer l'article 16 des statuts. Le Conseil de Surveillance est ainsi présent au niveau de la société HOMMING.

Cette résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION
(Examen et approbation des comptes de l'exercice)

Le Président décide de valider les comptes de l'exercice 2016.

Pour rappel :

L'arrêté des comptes au 31/12/2016 est de 88 969 € ;

Le chiffre d'affaire de l'exercice est de 111 171 € ;

Le résultat de l'exercice est négatif à hauteur de 158 384 €

Cette résolution est adoptée.

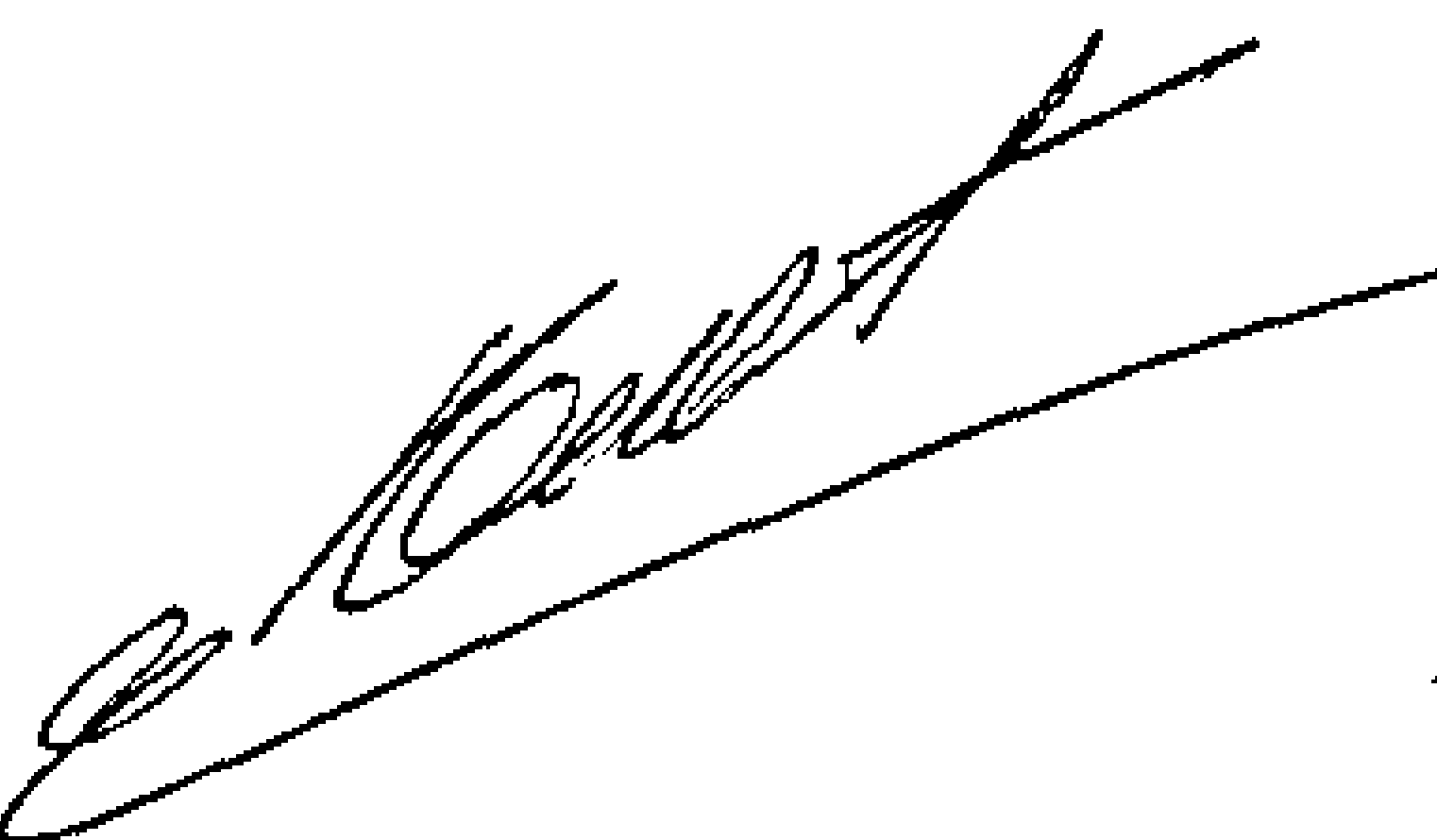
SIXIEME RESOLUTION
(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée.



Monsieur Quentin ROMET



HOMUNITY
Représentée par Quentin ROMET

Siret 804 388 627 00015
75116 Paris
11 rue François Ponsard
SAS Homunity

